



Communiqué de presse

Vendredi 20 décembre 2019

Réaménagement du tunnel de l'Étoile et de l'accès à l'Arc de Triomphe

La Ville de Paris et le Centre des Monuments Nationaux lancent un marché pour le réaménagement du tunnel de l'Étoile et de l'accès à l'Arc de Triomphe.

La Ville de Paris et le Centre des Monuments Nationaux, qui est en charge de la gestion du monument, ont passé un partenariat de groupement de commande pour lancer une étude d'aménagement sur un périmètre intégrant le tunnel de l'Étoile, l'accès à l'Arc de Triomphe ainsi que le Passage du Souvenir et les espaces souterrains situés en sous-sol de la place Charles-de-Gaulle. Cette réflexion commune vise à répondre aux enjeux de valorisation patrimoniale, culturelle et touristique de ce site emblématique qui reçoit chaque année 4 millions de visiteurs. Le résultat des études permettra de lancer dans un second temps une consultation d'architecte puis les travaux d'aménagement.

L'enjeu est d'améliorer les conditions d'accueil à l'Arc de Triomphe, en particulier son accessibilité pour les personnes en situation de handicap, de développer l'offre de services et l'offre culturelle proposées aux visiteurs et de mieux mettre en valeur le parvis du monument, dans le respect des conditions de sa conservation patrimoniale.

Parallèlement, il s'agit d'ouvrir à d'autres fonctions l'ancien tunnel routier de l'Étoile et ses volumes annexes, tout en conservant la liaison cyclable en double sens reliant le haut de l'avenue des Champs Élysées à l'avenue de la Grande Armée et de permettre la réalisation par la Ville de Paris d'une vélostation pour le remisage et la réparation de bicyclettes.

Contact presse : Franck Chaumont – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr